



AVIS DE RECRUTEMENT DE CONSULTANTS N° 01 ICN/UGP FM/BDI/09/2019

Date : 26/09/2019

Pays :	Burundi
Type de contrat :	Contrat individuel
Niveau de poste :	Un Consultant national
Description de la mission :	RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE MENER UNE ENQUETE NATIONALE SUR LA QUALITE DE LA PRISE EN CHARGE DES CAS DE PALUDISME AU BURUNDI
Langue requise :	Français
Durée de la mission :	20 jours ouvrables non continus
Adresse de soumission des offres :	<p>Merci d'envoyer la proposition technique (avec la mention OFFRE TECHNIQUE) et la proposition financière (avec la mention OFFRE FINANCIERE) dans des enveloppes distinctes, les deux enveloppes étant contenues dans une 3^{ème} enveloppe extérieure qui devra être envoyée sous pli fermée à l'adresse indiquée ci-dessous :</p> <p style="text-align: center;">Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) UNITE DE GESTION DU PROGRAMME FONDS MONDIAL (UGP FM) Boulevard de l'UPRONA, Avenue de la Solidarité, n°14, (ex CISNU) Bujumbura-BURUNDI</p> <p style="text-align: center;">Avec la mention « RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE MENER UNE ENQUETE NATIONALE SUR LA QUALITE DE LA PRISE EN CHARGE DES CAS DE PALUDISME AU BURUNDI »</p>
Date de soumission des offres :	<p style="text-align: center;">04 octobre 2019, à 11h00</p> <p>Les offres physiques seront reçues les jours ouvrables à la réception de l'UGP FM/ PNUD. (Lundi au Jeudi de 07h30 à 12h30 et de 13h à 16h et le vendredi de 08h30 à 12h)</p>

Le dossier de consultation, les termes de références et le formulaire p11 sont disponibles sur le site du PNUD :

http://sas.undp.org/documents/p11_personal_history_form.doc

II. Contexte général et justification

Le paludisme est une maladie potentiellement mortelle due à des parasites transmis à l'homme par des piqûres de moustiques femelles infectés. Au niveau mondial, le nombre de cas de paludisme est estimé à 219 millions en 2017 contre 239 millions en 2010 et 216 millions en 2016.

Au Burundi, l'endémicité palustre varie d'un endroit à l'autre selon la climatologie et l'altitude. Ainsi, la stratification épidémiologique de 1998 a identifié 3 strates épidémiologiques : (i) Non ou Hypo-endémique, (ii) Méso- endémique et (iii) Hyper-endémique.

Le Gouvernement du Burundi a reçu dans le cadre de sa politique de lutte contre le paludisme, un financement octroyé par le Fonds Mondial de lutte contre le Paludisme et le PNILP en est le sous-Réциpiendaire.

C'est dans ce cadre que le PNILP en collaboration avec PNUD envisagent de recruter un consultant pour évaluer la performance des structures de soins en matière de prise en charges du Paludisme simple et grave conformément aux directives nationales de prises en charges du Paludisme en vigueur.

III. Objectif de l'enquête :

1. Objectif Générale

Mesurer le niveau de la qualité de la prise en charge (PEC) des cas de paludisme dans les structures de soins.

2. Objectifs spécifiques

- Décrire la capacité des structures des soins à fournir des soins de santé de qualité, particulièrement les services de lutte contre le paludisme ;
- Apprécier la qualité de l'accueil des malades par le personnel soignant et identifier leur compétence dans la prise en charge des cas du paludisme ;
- Décrire le degré de compréhension que les patients ont de ce qu'ils doivent faire pour éviter et traiter le paludisme ;
- Apprécier les progrès réalisés par rapport aux résultats de l'enquête de 2017 ;
- Apprécier les efforts effectués par le programme national intégré de lutte contre le paludisme (PNILP) et ses partenaires dans le cadre de l'atteinte des cibles de couverture universelle ;
- Évaluer la performance de la chaîne d'approvisionnements des intrants pour la prévention et la prise en charge de soins.

IV. LIVRABLES

Résultats Attendus

- Les capacités (accueil, personnel soignant, disponibilité du matériel et des médicaments, ...) à fournir les services de lutte contre le paludisme sont évaluées ;
- Les compétences du personnel pour la prise en charge des cas de du paludisme établies ;
- Le degré de connaissance par la population des mesures de prévention contre le paludisme évalué ;
- Les efforts du PNILP et de ses partenaires dans le cadre de l'atteinte des cibles de couverture universelle évalués ;
- Les progrès réalisés depuis 2017 évalués ;
- Performance de la chaîne d'approvisionnement des intrants évalué :

Méthodologie

Pour avoir une bonne image de l'offre des soins dans le cadre de la prise charge appropriée des cas de paludisme, le consultant devra préciser les techniques de collecte, de traitement et d'analyse des données.

Taches du Consultant :

- Proposer un programme détaillé de travail ;
- Proposer une bonne méthodologie pour la collecte d'information et l'échantillonnage ;
- Présenter un protocole d'enquête ;
- Orienter les équipes d'enquêteurs identifiés au sein du MSPLS ;
- Elaborer et faire valider des supports de collecte d'information ;
- Rédiger des notes hebdomadaires de l'état d'avancement du travail à soumettre au PNILP ;
- Rédiger et présenter un rapport préliminaire au comité de pilotage et au PNILP ;
- Organiser et animer un atelier de validation après l'intégration des ajouts et commentaires du comité ;
- Intégrer les recommandations issues de l'atelier de validation et produire le document final ;
- Réaliser de concert avec le PNILP l'enquête sur terrain.

Durée de la consultance

La durée de la consultance est 20 jours ouvrables non continus. L'enquête sera commanditée sur financement du Fonds Mondial de Lutte contre le Paludisme.

LES LIVRABLES

1. Un rapport préliminaire au comité de pilotage et au PNILP dans un délai de 15 jours après l'enquête ;
2. Un document de rapport final est déposé sous imprimé et sous format électronique au PNILP, dans un délai de sept jours maximum après la présentation du rapport préliminaire.

V. DUREE DE LA MISSION

La durée de la consultance est 20 jours ouvrables non continus.

VII. LIEU DE LA MISSION

Le consultant passera une partie de son temps sur terrain pour la supervision de l'enquête et une autre partie à Bujumbura pour la documentation, l'analyse des données et la rédaction du rapport.

VIII. EDUCATION ET EXPERIENCES

Le consultant devra répondre aux critères suivants :

- Être de nationalité burundaise,
- Avoir un Diplôme de master (BAC +) en Sciences Sociales (Médecine, Psychologie, Sociologie, Économie, Statistiques, etc.), un diplôme de médecine générale, une formation complémentaire en santé publique serait un atout ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 5ans dans le système de santé du Burundi;
- Une expérience dans la conduite d'enquête de projets et programmes de santé;
- Avoir une expérience dans la rédaction de documents;
- Avoir réalisé au moins une enquête dans le domaine de la lutte contre le paludisme et ou autres maladies transmissibles sera un avantage.

IX. DOCUMENTATION A JOINDRE LORS DE LA SOUMISSION DE L'OFFRE

Les consultants individuels intéressés par la présente mission devront soumettre les documents / informations suivants :

1. Proposition technique : (Enveloppe N° 1)

- (i) Lettre de motivation
- (ii) Fournir l'approche méthodologie de la mission
- (iii) Formulaire P11/ CV incluant les expériences similaires et au moins trois références professionnelles.
Joindre la copie du diplôme requis
- (iv) Le planning de mise en œuvre (chronogramme sous forme de diagramme de Gantt).

2. Proposition financière : (Enveloppe N° 2)

L'offre financière du consultant devra préciser les honoraires homme/jour ainsi que les perdiems et le transport pendant la supervision de l'enquête.

L'offre financière du consultant devra aussi inclure

- Les frais des formulaires d'enquête,
- Le nombre et les perdiems des enquêteurs,
- La formation des enquêteurs, et
- Le transport des enquêteurs.

Le PNILP approuvera le nombre et les profils de ces enquêteurs.

NB : Les offres incomplètes ne seront pas prises en compte lors de l'évaluation.

X- PROPOSITION FINANCIERE

Votre proposition financière sera soumise sur la base de l'approche forfaitaire

Contrats forfaitaires

La proposition financière prévoit un montant forfaitaire et précise les modalités de paiement sur base de produits précis et mesurables (qualitatifs et quantitatifs). Par exemple, la proposition financière indiquera si le paiement sera effectué par tranches ou en une seule fois à l'achèvement total du contrat. Les paiements seront effectués sur la base de livrables produits (au terme de l'exécution des services spécifiés dans les TDR). Afin de faciliter la comparaison des offres financières par le service demandeur, il est recommandé de demander aux candidats au Contrat Individuel de fournir une ventilation de ce montant forfaitaire)

Voyages :

Tous les coûts de voyage prévus doivent être inclus dans la proposition financière. Ces coûts prennent en compte tous

les voyages au lieu de la mission / le voyage retour. En général, le PNUD n'accepte pas les coûts de voyage qui excèdent ceux du billet en classe économique. Si un consultant désire voyager en classe supérieure, il devra le faire sur ses ressources propres.

En cas de voyage non prévu, le paiement des coûts de voyage y compris les billets d'avion, l'hébergement, et les dépenses des terminaux, doivent être convenus entre le Bureau du PNUD au Burundi et le consultant individuel, avant le voyage et devra être remboursé.

XI - EVALUATION

Les consultants individuels seront évalués suivant la méthode suivante :

Scores combinés

En utilisant cette méthode de pondération, l'attribution du contrat devra être faite au consultant individuel dont l'offre a été évaluée et retenue comme :

- a) Recevable / qualifiée / acceptable, et
- b) Ayant obtenu le score le plus élevé suivant la grille d'évaluation technique et financière prédéfinie et spécifique à la consultation.

Pondération : Offre technique : (70%) Offre financière : (30%)

Seuls les candidats ayant obtenu le score minimal de 70 points au terme de l'évaluation des offres techniques seront considérés pour l'évaluation financière.

Pondération :

Critères	Pondération
Diplôme	30
Expérience dans le système de santé burundais	30
Expérience dans la conduite des enquêtes	20
Expérience dans la rédaction des documents	20
Total	100

Annexe 1 : Les Termes de référence

Annexe 2 : Les conditions générales pour les consultants individuels

Samir Amor Bouzid
Coordonnateur UGP-FM